

10ème RALLYE du VAL D'ANCE

Coupe de France des Rallyes - 30 et 31 mars 2012

1ère Section		BAS en BASSET / BAS EN BASSET					
Contrôle	Itinéraire	Kms	Kms	Kms	Temps	Horaire	
		Partiels	Secteur	Total	Imparti	1ère voit	Dernière
1er Secteur		BAS en BASSET - BAS en BASSET				Temps Imparti 3 mn	
CH 0	Sortie Parc, Place des Droits de l'Homme					08:00	10:29
	A Gauche TTD						
CH 0A	A Droite Entrée PARC Assistance	0,350	0,350	0,350	00:03	08:03	10:32
	PARC ASSISTANCE 20mn MAXI				00:20		
2ème Secteur		BAS en BASSET - RANCHEVOUX				Temps Imparti 12mn	
CH 0B	Sortie Parc Assistance					08:23	10:52
	A Droite entre les Usines Plastique puis à Gauche jusqu'au STOP	0,150					
	XD42 à droite jusqu'au Rond Point Prendre à Gauche Centre Ville	0,150					
	Tout Droit jusqu'à la Mairie	0,350					
	Devant la Mairie à DROITE puis TOUT DROIT direction ST HILAIRE	0,050					
	Au carrefour à GAUCHE direction ST HILAIRE	0,100					
	GMRP direction ST HILAIRE						
CH 1	X RANCHEVOUX / ST HILAIRE Vers Dégagement à DROITE	1,550	2,350	2,700	00:12	08:35	11:04
	NEUTRALISATION 3mn	0,200		2,900	00:03		
3ème secteur		RANCHEVOUX - ST HILAIRE - LA ROCHE				Temps Imparti 45 mn	
DES 1	au Chemin de Terre à droite					08:38	11:07
	GMRP D42 et D14						
AES 1	X La MAISONNEUVE sur D14	11,000					
CPS 1	avant X D14 / D 14A	0,450					
	X D14 / D14A à GAUCHE dir. VALPRIVAS						
	GMRP traversée des Hameaux - Le Riolon - La Chauz - Chazelet						
	Au Stop : X D125 / D12 prendre TOUT DROIT D 125 dir. VALPRIVAS	3,900					
	GMRP dir. VALPRIVAS						
	Entrée et Traversée de VALPRIVAS LIMITATION VITESSE 50 km/h	3,100					
	Dans VALPRIVAS au CALVAIRE prendre à DROITE entre le calvaire et la Bibliothèque Médiathèque et descendre dans le village	0,600					
	X de la Rue des Ecoliers prendre à GAUCHE dir. BAS en BASSET	0,100					
	Puis Rue du Lavoir à DROITE et GMRP BAS en BASSET						
	X Les cotes / BAS EN BASSET prendre à GAUCHE BAS en BASSET	1,200					
	GMRP BAS en BASSET traversée de COUTANSON et de CREMEROLLES limitées à 30 Km/h						
	Passage devant la Scierie						
	X prendre à DROITE dir BOISSET - TIRANGES la D44	7,100					
CH 2	à ANCETTE avant le panneau <10m> après le chemin équestre	1,100	28,550	31,450	00:45	09:23	11:52
	NEUTRALISATION 3mn	0,050		31,500	00:03		
4ème secteur		LA ROCHE - TIRANGES - CHARREES - BAS en BASSET				Temps Imparti 1h05	
DES 2	Dans le virage GAUCHE lieu dit ANCETTE					09:26	11:55
	Lieu dit LE VERT						
	Lieu dit LES ARNAUDS						
	TIRANGES						
	GMRP						
AES 2	au panneau indicateur Patrick MOULIN - PAYSAGISTE à SURREL	24,550					
CPS 2	Sortie de CHARREES au chemin de terre , au pied du chêne, face au portail marron et avant le panneau "Ralentir Ecole"	0,300					
	X D24 / D244 prendre à DROITE D24 dir. RETOURNAC	0,200					
	GMRP au Hameau SAINTE REINE						
	X D9 / D24 au Céder le Passage prendre à GAUCHE D9 dir RETOURNAC	1,100					
	X D9 / D46 au Céder le passage prendre à GAUCHE D46 dir BEAUZAC	0,750					
	GMRP dir BEAUZAC						
	Traversée de JUSSAC et BEAUZAC limitée à 50 Km/h						
	Attention à l'entrée et la sortie de BEAUZAC						
	passages surélevés limitation de vitesse à 30 Km/h	8,350					
	Tout Droit GMRP						
	Au rond point prendre 2ème à DROITE D425	4,900					
	Au céder le passage à GAUCHE D112 -> BAS EN BASSET	0,700					
	Après l'Hotel de la LOIRE tourner à DROITE	0,500					
	A DROITE entre Usine MICHALON et USINE Plastique chemin de terre	0,250					
	Chemin en terre TOUT DROIT	0,500					
	Passer devant entrée assistance puis à GAUCHE						
CH 2A	Entrée PARC de REGROUPEMENT Place des Droits de l'Homme	0,350	42,450	73,950	01:05	10:31	13:00
	PARC DE REGROUPEMENT 2h34 mn MAXI avec RECLASSEMENT sur temps de ES1 hors pénalités				02:34		

2ème Section		BAS en BASSET / BAS EN BASSET						
Contrôle	Itinéraire	Kms	Kms	Kms	Temps	Horaire		
		Partiels	Secteur	Total	Imparti	1ère voit	Demiere	
5ème Secteur		BAS en BASSET - BAS en BASSET				Temps Imparti 3 mn		
CH 2B	Sortie Parc, Place des Droits de l'Homme					13:05	15:34	
	A Gauche TTD							
CH 2C	A Droite Entrée PARC Assistance	0,350	0,350	0,350	00:03	13:08	15:37	
	PARC ASSISTANCE 25mn MAXI				00:25			
6ème Secteur		BAS en BASSET - RANCHEVOUX				Temps Imparti 12 mn		
CH 2D	Sortie Parc Assistance					13:33	16:02	
	A Droite entre les Usines Plastique puis à Gauche jusqu'au STOP	0,150						
	XD42 à droite jusqu'au Rond Point Prendre à Gauche Centre Ville	0,150						
	Tout Droit jusqu'à la Mairie	0,350						
	Devant la Mairie à DROITE puis TOUT DROIT direction ST HILAIRE	0,050						
	Au carrefour à GAUCHE direction ST HILAIRE	0,100						
	GMRP direction ST HILAIRE							
CH 3	X RANCHEVOUX / ST HILAIRE Vers Dégagement à DROITE	1,550	2,350	76,650	00:12	13:45	16:14	
	NEUTRALISATION 3mn	0,200		76,850	00:03			
7ème secteur		RANCHEVOUX - ST HILAIRE - LA ROCHE				Temps Imparti 45 mn		
DES 3	au Chemin de Terre à droite					13:48	16:17	
	GMRP D42 et D14							
AES 3	X La MAISONNEUVE sur D14	11,000						
CPS 3	avant X D14 / D 14A	0,450						
	X D14 / D14A à GAUCHE dir. VALPRIVAS							
	GMRP traversée des Hameaux - Le Riolon - La Chauz - Chazelet							
	Au Stop : X D125 / D12 prendre TOUT DROIT D 125 dir. VALPRIVAS	3,900						
	GMRP dir. VALPRIVAS							
	Entrée et Traversée de VALPRIVAS LIMITATION VITESSE 50 km/h	3,100						
	Dans VALPRIVAS au CALVAIRE prendre à DROITE entre le calvaire et la Bibliothèque Médiathèque et descendre dans le village	0,600						
	X de la Rue des Ecoliers prendre à GAUCHE dir. BAS en BASSET	0,100						
	Puis Rue du Lavoir à DROITE et GMRP BAS en BASSET							
	X Les cotes / BAS EN BASSET prendre à GAUCHE BAS en BASSET	1,200						
	GMRP BAS en BASSET traversée de COUTANSON et de CREMEROLLES limitées à 30 Km/h							
	Passage devant la Scierie							
	X prendre à DROITE dir BOISSET - TIRANGES la D44	7,100						
CH 4	à ANCETTE avant le panneau <10m> après le chemin équestre	1,100	28,550	105,400	00:45	14:33	17:02	
	NEUTRALISATION 3mn	0,050		105,450	00:03			
8ème secteur		LA ROCHE - TIRANGES - CHARREES - BAS en BASSET				Temps Imparti 1h05		
DES 4	Dans le virage GAUCHE lieu dit ANCETTE					14:36	17:05	
	Lieu dit LE VERT							
	Lieu dit LES ARNAUDS							
	TIRANGES							
	GMRP							
AES 4	au panneau indicateur Patrick MOULIN - PAYSAGISTE à SURREL	24,550						
CPS 4	Sortie de CHARREES au chemin de terre , au pied du chêne, face au portail marron et avant le panneau "Ralentir Ecole"	0,300						
	X D24 / D244 prendre à DROITE D24 dir. RETOURNAC	0,200						
	GMRP au Hameau SAINTE REINE							
	X D9 / D24 au Céder le Passage prendre à GAUCHE D9 dir RETOURNAC	1,100						
	X D9 / D46 au Céder le passage prendre à GAUCHE D46 dir BEAUZAC	0,750						
	GMRP dir BEAUZAC							
	Traversée de JUSSAC et BEAUZAC limitée à 50 Km/h							
	Attention à l'entrée et la sortie de BEAUZAC passages surélevés limitation de vitesse à 30 Km/h	8,350						
	Tout Droit GMRP							
	Au rond point prendre 2ème à DROITE D425	4,900						
	Au céder le passage à GAUCHE D112 -> BAS EN BASSET	0,700						
	Après l'Hotel de la LOIRE tourner à DROITE	0,500						
	A DROITE entre Usine MICHALON et USINE Plastique chemin de terre	0,250						
	Chemin en terre TOUT DROIT	0,500						
	Passer devant entree assistance puis à GAUCHE							
CH 4A	Entrée PARC de REGROUPEMENT Place des Droits de l'Homme	0,350	42,450	147,900	01:05	15:41	18:10	
	PARC DE REGROUPEMENT 50 mn MAXI				00:50			

3ème Section		BAS en BASSET / BAS EN BASSET					
Contrôle	Itinéraire	Kms Partiels	Kms Secteur	Kms Total	Temps Imparti	Horaire	
						1ère voit	Demiere
9ème Secteur		BAS en BASSET - BAS en BASSET				Temps Imparti 3 mn	
CH 4B	Sortie Parc, Place des Droits de l'Homme A Gauche TTD					16:31	19:00
CH 4C	A Droite Entrée PARC Assistance	0,350	0,350	0,350	00:03	16:34	19:03
PARC ASSISTANCE 25mn MAXI					00:25		
10ème Secteur		BAS en BASSET - RANCHEVOUX				Temps Imparti 12 mn	
CH 4D	Sortie Parc Assistance					16:59	19:28
	A Droite entre les Usines Plastique puis à Gauche jusqu'au STOP	0,150					
	XD42 à droite jusqu'au Rond Point Prendre à Gauche Centre Ville	0,150					
	Tout Droit jusqu'à la Mairie	0,350					
	Devant la Mairie à DROITE puis TOUT DROIT direction ST HILAIRE	0,050					
	Au carrefour à GAUCHE direction ST HILAIRE	0,100					
	GMRP direction ST HILAIRE						
CH 5	X RANCHEVOUX / ST HILAIRE Vers Dégagement à DROITE	1,550	2,350	150,600	00:12	17:11	19:40
NEUTRALISATION 3mn		0,200		150,800	00:03		
11ème secteur		RANCHEVOUX - ST HILAIRE - LA ROCHE				Temps Imparti 45 mn	
DES 5	au Chemin de Terre à droite					17:14	19:43
	GMRP D42 et D14						
AES 5	X La MAISONNEUVE sur D14	11,000					
CPS 5	avant X D14 / D 14A	0,450					
	X D14 / D14A à GAUCHE dir. VALPRIVAS						
	GMRP traversée des Hameaux - Le Riolon - La Chaux - Chazelet						
	Au Stop : X D125 / D12 prendre TOUT DROIT D 125 dir. VALPRIVAS	3,900					
	GMRP dir. VALPRIVAS						
	Entrée et Traversée de VALPRIVAS LIMITATION VITESSE 50 km/h	3,100					
	Dans VALPRIVAS au CALVAIRE prendre à DROITE entre le calvaire et la Bibliothèque Médiathèque et descendre dans le village	0,600					
	X de la Rue des Ecoliers prendre à GAUCHE dir. BAS en BASSET	0,100					
	Puis Rue du Lavoir à DROITE et GMRP BAS en BASSET						
	X Les cotes / BAS EN BASSET prendre à GAUCHE BAS en BASSET	1,200					
	GMRP BAS en BASSET traversée de COUTANSON et de CREMEROLLES limitées à 30 Km/h						
	Passage devant la Scierie						
	X prendre à DROITE dir BOISSET - TIRANGES la D44	7,100					
CH 6	à ANCETTE avant le panneau <10m> après le chemin équestre	1,100	28,550	179,350	00:45	17:59	20:28
NEUTRALISATION 3mn		0,050		179,400	00:03		
12ème secteur		LA ROCHE - TIRANGES - CHARREES - BAS en BASSET				Temps Imparti 55 mn	
DES 6	Dans le virage GAUCHE lieu dit ANCETTE					18:02	20:31
	Lieu dit LE VERT						
	Lieu dit LES ARNAUDS						
	TIRANGES						
	GMRP						
AES 6	au panneau indicateur Patrick MOULIN - PAYSAGISTE à SURREL	24,550					
CPS 6	Sortie de CHARREES au chemin de terre , au pied du chêne, face au portail marron et avant le panneau "Ralentir Ecole"	0,300					
	X D24 / D244 prendre à DROITE D24 dir. RETOURNAC	0,200					
	GMRP au Hameau SAINTE REINE						
	X D9 / D24 au Céder le Passage prendre à GAUCHE D9 dir RETOURNAC	1,100					
	X D9 / D46 au Céder le passage prendre à GAUCHE D46 dir BEAUZAC	0,750					
	GMRP dir BEAUZAC						
	Traversée de JUSSAC et BEAUZAC limitée à 50 Km/h Attention à l'entrée et la sortie de BEAUZAC passages surélevés limitation de vitesse à 30 Km/h	8,350					
	Tout Droit GMRP						
	Au rond point prendre 2ème à DROITE D425	4,900					
	Au céder le passage à GAUCHE D112 -> BAS EN BASSET	0,700					
	Après l'Hotel de la LOIRE tourner à DROITE	0,500					
	A DROITE entre Usine MICHALON et USINE Plastique chemin de terre	0,250					
	Chemin en terre TOUT DROIT	0,500					
	puis à GAUCHE passer devant entrée assistance puis TOUT DROIT						
CH 6A	ENTREE PARC FERME Place des Droits de l'Homme à DROITE	0,350	42,450	221,850	00:55	18:57	21:26
ARRIVEE du RALLYE POINTAGE en AVANCE AUTORISE							